



Fédération des
Hauts-de-Seine

PROGRAMME DE FORMATION

2024



La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : actions de formation



Fédération des Centres Sociaux des Hauts-de-Seine
6 rue Salvador Allende - 92000 Nanterre
Tel : 01 47 21 67 92
Mail : accueil@centres-sociaux92.fr
N° siret : 417 563 624 000 28
Numéro de déclaration d'activité : 119 214 014 92
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

La politique de formation de la fédération est au service de notre projet fédéral : conforter les fondamentaux du projet centre social, adapter nos pratiques pour faire face aux évolutions de la société, soutenir l'innovation sociale.

Vous trouverez ainsi, en premier lieu dans ce catalogue, une offre de formations proposée et organisée par la fédération des centres sociaux des Hauts-de-Seine en qualité d'organisme de formation. Il s'agit au travers de celle-ci d'accompagner les acteur.rice.s bénévoles et professionnel.le.s dans leur action quotidienne avec les habitant.e.s mais aussi que chacun.e puisse se reconnaître et trouver sa place dans notre réseau.

L'offre qui vous est présentée sera complétée courant janvier 2024 de nouvelles formations en fonction des besoins du réseau.

Ce catalogue vous présente également une offre de formation complémentaire à laquelle nous contribuons et qui est organisée par l'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux (UFFCS) et notre Fédération Nationale des Centres Sociaux (FCSF).

Notre observatoire des centres sociaux et l'élaboration de notre projet fédéral nous rappellent combien les membres du réseau sont attachés à l'activité formation de la fédération. Aussi, il nous importe que celle-ci continue de rester adaptée à votre réalité et à vos besoins, qu'elle demeure accessible à tous.toutes en rendant l'ensemble de nos actions éligibles aux financements de la formation professionnelle, mais aussi en mobilisant les fonds de la formation pour les bénévoles (FDVA et FOSFORA - notre fond de formation interne issu de la cotisation) et des financements de notre partenaire Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine. Par ailleurs, afin de réduire les coûts de la formation et éviter aux directions des démarches administratives, la fédération mobilisera, pour les structures associatives, le dispositif ACT (Actions Collectives Territoriales). Aussi, ces structures ne pourront pas déposer de DAF (Demande d'Aide Financière) s'il y a un reste à charge de ces formations.

C'est pourquoi, au regard de la réforme de la formation professionnelle, nous nous sommes engagé.e.s dans une démarche qualité avec une certification Qualiopi. Il s'agit d'améliorer notre façon de faire de la formation, de mieux intégrer les retours des bénévoles, salarié.e.s, employeur.euse.s, financeur.euse.s, formateur.rice.s... et d'améliorer notre fonctionnement. Aussi, si vous êtes porteur.euse d'un handicap ou que vous souhaitez aménager la formation pour y participer dans les meilleures conditions, contactez-nous lors de votre inscription pour que nous étudions les adaptations possibles. En 2023, nous avons eu un audit de surveillance qui a salué nos procédures et juillet 2024, nous aurons un audit de renouvellement. Cette démarche qualité nous permet d'améliorer nos processus et que nos actions de formation soient toujours éligibles aux financements de la formation professionnelle.

Au-delà de l'offre de ce catalogue, nous pourrons également tout au long de l'année intégrer de nouvelles actions spécifiques, en fonction de vos besoins. De même, la fédération peut vous accompagner tout au long de l'année dans la construction de formations sur votre structure pour vos équipes professionnelles et bénévoles. Elle peut également vous accompagner dans l'élaboration de votre plan de formation annuel, en vous aidant à identifier les compétences individuelles et collectives à renforcer pour conduire votre projet social.

Nous vous rappelons la nécessité d'anticiper les inscriptions afin de garantir la conduite des actions de formation. Nous vous remercions donc par avance de vous pré-inscrire au plus tôt via les liens d'inscriptions au bas des pages du présent catalogue.

Nous vous souhaitons une bonne lecture

L'équipe fédérale

VOS RÉFÉRENTES FORMATION



PÉDAGOGIQUE

Sophie Morlet

Responsable de formation

Vous aide dans l'analyse de vos besoins et la construction d'actions de formation

à la demande et sur mesure.

01 47 21 67 92

sophie.morlet@centres-sociaux92.fr



ADMINISTRATIF ET HANDICAP

Sandrine Couturier

> Vous informe sur les dimensions administratives, financières et logistiques

> Adapte avec vous la formation si vous êtes porteur.euse d'un handicap pour vous permettre d'y participer dans les meilleures conditions.

01 47 21 67 92

accueil@centres-sociaux92.fr

SOMMAIRE

FORMATIONS DÉPARTEMENTALES

Animer un débat	p.7
Les fondamentaux du travail en centre social	p.8
Animation participative	p.9
Le soutien à la parentalité en contexte de diversité culturelle	p.10
L'accueil et la gestion des situations difficiles	p.11

Formations à la demande

Valeurs de la République et laïcité	p.13
Droits des étranger.e.s	p.14

FORMATIONS RÉGIONALES

DESJPES	p.16
DEJEPS	p.17
Référent.e.s familles, une fonction au coeur du projet	p.18
Intervenir avec et pour les seniors en centre social	p.19
La fonction d'accueil, une affaire d'équipe	p.20

FORMATIONS NATIONALES

Adaptation à la fonction pour les nouveaux responsables des centres sociaux (AFNR)	p.22
Analyse et stratégie financière au service du projet social	p.23

VOUS INSCRIRE EN QUELQUES CLICS

Cliquez sur le bouton  au bas de la formation souhaitée.

Au plus tard 15 jours avant la date de début de la formation, remplir le formulaire de pré-inscription en ligne : un message vous confirmera la prise en compte de votre pré-inscription.

Pour les structures associatives, si la fédération a fait une demande d'ACT (Actions Collectives Territoriales/ CPNEF), et sous réserve qu'elle soit acceptée, les structures adhérentes- à Uniformation et à la fédération ne pourront pas faire de demande d'aide financière (DAF) s'il y a un reste à charge.

Si l'ACT n'est pas accordée, il faudra alors vous reporter au coût défini pour chaque formation et faire votre Demande d'Aide Financière (DAF) en la déposant sur votre espace privé d'Uniformation avant tout démarrage de formation (avec le devis et programme transmis).

Pour les centres municipaux : suite à la pré-inscription en ligne, nous vous enverrons le devis nécessaire pour établir le bon de commande.

Par ailleurs, des cofinancements sont sollicités auprès de la CAF.

Pour l'ensemble des structures :

Suite à votre pré-inscription, la convention sera envoyée à l'employeur, et en parallèle la convocation et le livret d'accueil seront envoyés par mail au stagiaire.

À réception, les centres sociaux associatifs ayant fait une DAF, déposeront leur demande de remboursement dans leur espace adhérent en ligne d'Uniformation.

A l'issue de la formation, le certificat de réalisation et la facture seront envoyés par mail.

Les frais de repas et de transport sont à la charge de l'employeur.

FORMATIONS
DÉPARTEMENTALES
2024

ANIMER UN DÉBAT

De nombreux centres sociaux animent déjà des temps de débat ou souhaitent en mettre en place avec les habitant.es mais plusieurs questions se posent. Comment créer un cadre qui favorise l'expression des habitant.e.s ? Peut-on tout entendre ? Pouvons-nous animer un débat sans être expert.e du sujet ? Comment ne pas avoir peur du désaccord, de la contradiction ? Cette formation s'adresse aux bénévoles et professionnel.le.s qui souhaitent mettre en place des temps de débat avec leurs habitant.es.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir se positionner, en terme de posture et d'outils, pour réagir face à des propos polémiques ou simplement divergents et appelant à débattre. Et savoir identifier clairement ce qui relève de la posture professionnelle et disposer de méthodes de communication adaptées.
- Être en mesure de traduire de manière simple le positionnement des centres sociaux et accepter de ne pas avoir à être spécialiste de ces questions pour recueillir une parole et animer un temps d'échange.
- Pouvoir partager un positionnement et des outils communs au sein de toute l'équipe d'une structure.
- Mobiliser pour un temps de débat, le concevoir et l'animer : logique de construction d'un tel temps, définition des enjeux, outils d'analyse collective d'une problématique, outils d'animation et de régulation d'un temps de débat.

PROGRAMME

Module 1 : Accueillir la parole et réagir

- Construction collective d'une typologie des situations rencontrées et des difficultés de posture, de propos et d'outillages qu'elles posent aux différent.e.s professionnel.le.s
- Les fondamentaux de communication nécessaires à toute démarche d'accueil de la parole des usager.es et de débat
- Outils et démarches adaptés (communication non violente, porteur de parole, accepter et identifier le conflit)
- Posture globale d'intervention professionnelle qui traduira l'intention de cheminer avec les usager.es sur ces questions

Module 2 : Concevoir et animer des temps de débat

- Le débat : légitime et essentiel dans une démarche globale d'éducation populaire
- La distinction entre débat et conflit
- Outils et méthodes permettant de faire émerger ou d'affiner des thèmes
- Méthode générale pour la construction d'un temps de débat, impliquant la préparation
- Outils d'animation et de régulation
- Posture d'animation de débat : régulation, neutralité, relances, structuration et cadrage

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation : bilan à chaud, questionnaire d'évaluation de la formation, évaluation des compétences acquises

2 mois après la formation : questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur l'impact de la formation

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

7 et 8 mars

A la Fédération des centres sociaux 92

2 jours soit 14 heures

9h30-17h30

PUBLICS

Professionnel.le.s et bénévoles

TARIFS

Pris en charge par l'Etat et le dispositif ACT (sous réserve d'obtention du financement) et sinon coût salarié.e de 460€.

Pour les bénévoles, pris en charge par Fosfora. Les frais de repas et de transport sont à la charge de l'employeur.

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATEUR

Sébastien Hovart

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 6 à 15 personnes

INSCRIPTION 

Avant le 22 février

LES FONDAMENTAUX DU TRAVAIL EN CENTRE SOCIAL

La fédération propose chaque année des formations « socle » aux salarié.es et bénévoles des centres sociaux. Cette formation permet aux nouveaux et nouvelles dans le réseau de s'approprier le projet, les missions et l'environnement des centres sociaux. Renforcer cette culture partagée est un axe de notre projet fédéral.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les valeurs et les missions d'un centre social
- Repérer le lien entre le projet social et les activités du centre social
- Distinguer les principes de l'animation participative

PROGRAMME

- Histoire croisée des centres sociaux et de l'éducation populaire
- La charte fédérale : des valeurs partagées
- La fonction d'animation globale : points de repères
- Les missions d'un centre social
- L'élaboration du projet social : son articulation avec l'activité au quotidien

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, jeux, supports pédagogiques (charte fédérale, schéma des 3 maisons, circulaire, etc.)

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation : bilan oral, questionnaire d'évaluation de la formation, évaluation des compétences acquises

2 mois après la formation : questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur l'impact de la formation

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

26 mars
A la Fédération des centres sociaux 92
1 jour soit 7 heures
9h30-17h30

PUBLICS

Professionnel.le.s et bénévoles

TARIFS

Pris en charge par la CAF 92 et le dispositif ACT (sous réserve d'obtention du financement) et sinon coût salarié.e de 250€.
Pour les bénévoles, pris en charge par Fosfora.
Les frais de repas et de transport sont à la charge de l'employeur.

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATRICE

Clara Stern, Fédération des centres sociaux 92

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 6 à 15 personnes

INSCRIPTION



Avant le 12 mars

ANIMATION PARTICIPATIVE

La fédération propose chaque année des formations « socle » aux salarié.es et bénévoles des centres sociaux. Renforcer les pratiques d'animation participative est un axe de notre projet fédéral. Elle s'adresse à tous les salarié.e.s pour leur permettre de conduire des démarches participatives avec les habitant.e.s.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le cadre théorique de l'animation participative
- Acquérir les principes et les méthodes pour construire une démarche participative
- Faire progresser sa pratique en analysant son expérience

PROGRAMME

Jour 1 - Construire ensemble un cadre théorique sur la question de la mobilisation

- Définir ensemble les contours de cette notion
- Identifier les enjeux permettant le passage de la mobilisation individuelle au collectif
- Comprendre le cadre théorique de l'animation participative : la Maïeutique ; Paolo Freire, l'éducation nouvelle
- Identifier les principes favorisant la mobilisation active : s'approprier les principes de l'animation participative ; recueillir des situations qui peuvent s'appliquer à ces différents principes

Jour 2 - Identifier les difficultés inhérentes à leur concrétisation

- Identifier la posture de l'animateur.rice participatif
- Accepter de ne rien savoir pour commencer
- Partager ses compétences avec le groupe
- Faire confiance au groupe
- Confronter cette démarche à nos pratiques et nos envies d'expérimentations
- Interroger la posture de celui.celle ou ceux qui mènent la démarche
- Outiller la démarche pour favoriser le processus de changement
- Construire de nouvelles expérimentations à mener sur son champ d'intervention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mises en situation, études de cas

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation : bilan oral, questionnaire d'évaluation de la formation, évaluation des compétences acquises

2 mois après la formation : questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur l'impact de la formation

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

23 et 24 mai
A la Fédération des centres sociaux 92
2 jours soit 14 heures
9h30-17h30

PUBLICS

Professionnel.le.s et bénévoles

TARIFS

Pris en charge par la CAF 92 et le dispositif ACT (sous réserve d'obtention du financement) et sinon coût salarié.e de 600€. Pour les bénévoles, pris en charge par Fosfora. Les frais de repas et de transport sont à la charge de l'employeur.

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATRICE

Gabriele Caggianese, Scop Accolades

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 6 à 20 personnes

INSCRIPTION



Avant le 9 mai

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ EN CONTEXTE DE DIVERSITÉ CULTURELLE

Les centres sociaux accueillent tous les publics et favorisent via leurs actions quotidiennes la mixité culturelle. Par ailleurs, la question de la parentalité est au cœur de l'action des centres sociaux et les professionnel.les accompagnent les parents sur les questions éducatives. Cette formation permet de comprendre les différents codes socioéducatifs et d'ajuster l'accompagnement des familles dans un contexte de diversité socioculturelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'évolution socioculturelle des modèles familiaux en France
- Saisir l'impact de la diversité des codes socioéducatifs dans le processus d'éducation
- Cerner les situations-problèmes récurrentes concernant la parentalité dans un contexte de diversité socio-culturelle
- Acquérir des savoirs nécessaires à l'ajustement de la posture professionnelle pour optimiser l'accompagnement des familles

PROGRAMME

Jour 1

- L'évolution des modèles familiaux en France aujourd'hui
- Effets des contraintes juridiques liées à la parentalité et du contexte d'accompagnement sur le travail avec les familles
- Diversité des trajectoires migratoires et des pratiques familiales et impact des codes socioculturels dans la socialisation et l'éducation des enfants et des jeunes
- Focus sur les rapports de genre dans l'exercice de la parentalité et sur le rapport à l'école et aux institutions

Jour 2

- Identification des freins et des leviers dans l'accompagnement de familles en contexte de diversité socioculturelle
- La démarche interculturelle comme outil pour favoriser l'accueil et l'accompagnement des familles
- Réflexion sur des pistes d'action individuelles et collectives pour optimiser la-éducation et renforcer les liens familiaux parents-enfants en faveur de l'épanouissement des enfants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation : bilan oral, questionnaire d'évaluation de la formation, évaluation des compétences acquises

2 mois après la formation : questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur l'impact de la formation

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

2 et 3 juillet

A la Fédération des centres sociaux 92

2 jours soit 14 heures

9h30-17h30

PUBLICS

Professionnel.le.s et bénévoles

TARIFS

Pris en charge par la CAF 92 et le dispositif ACT (sous réserve de l'obtention du financement) et sinon coût salarié.e de 600€. Pour les bénévoles, pris en charge par Fosfora. Les frais de repas et de transport sont à la charge de l'employeur.

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATRICE

Nasiha Aboubeker, ADRIC Agence de Développement des Relations Interculturelles pour la Citoyenneté

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 8 à 15 personnes

INSCRIPTION 

Avant le 18 juin

L'ACCUEIL ET LA GESTION DES SITUATIONS DIFFICILES

Les centres sociaux accueillent tous types de publics, notamment des publics en difficultés. Les équipes professionnelles et bénévoles des centres sociaux peuvent faire face à des situations de conflits avec ou entre les usager.e.s ; notamment à l'accueil ou aux permanences d'accès aux droits. Via nos rencontres de réseaux, les professionnels ont fait émerger le besoin de s'outiller à la communication non violente et à la gestion de conflits.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir et développer les techniques fondamentales de l'accueil
- Utiliser la communication non-violente comme mode de résolution des conflits
- Repérer les causes et éléments déclencheurs de la violence
- Pouvoir réagir à des situations de violence

PROGRAMME

Jour 1

- Atelier sur les fonctions principales de l'accueil
- Echanges débats sur les différences entre conflit et violence
- Les 5 étapes du conflit
- Exercice en sous-groupe sur des situations de terrain
- La gestion du conflit à l'accueil
- La place de la voix dans la communication
- Echanges et mise en lien avec des situations de terrain

Jour 2

- La place centrale de l'écoute dans la fonction d'accueil
- Exercice sur l'écoute active
- Les besoins relationnels
- Focus sur les situations de violence : échange/débat
- Travail sur les situations de terrain
- Les mécanismes de la violence
- La communication non violente : théorie et mise en pratique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mises en situation, vidéos, jeux de rôles, théâtre forum

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation : bilan oral, questionnaire d'évaluation de la formation, évaluation des compétences acquises

2 mois après la formation : questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur l'impact de la formation

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

16 et 17 septembre
A la Fédération des centres sociaux 92
2 jours soit 14 heures
9h30-17h30

PUBLICS

Professionnel.le.s et bénévoles

TARIFS

Pris en charge par la CAF 92 et le dispositif ACT (sous réserve d'obtention du financement) et sinon coût salarié.e de 500€.
Pour les bénévoles, pris en charge par Fosfora.
Les frais de repas et de transport sont à la charge de l'employeur.

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATRICE

Stéphanie Aziza, Regards Pluriels

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 6 à 12 personnes

INSCRIPTION



Avant le 2 septembre

FORMATIONS
DÉPARTEMENTALES
À LA DEMANDE

VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

FORMATION À LA DEMANDE

La Fédération, habilitée par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) anime cette formation depuis 2017 et a déjà formé plus de 250 personnes du réseau des centres sociaux. Cette formation permet de clarifier les questions qui se posent sur la laïcité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- Identifier ce que garantit la laïcité et ce qu'elle ne permet pas dans l'espace public et dans le cadre professionnel

PROGRAMME

Jour 1 - Représentation de la laïcité

- Le principe de la laïcité pour les participant.e.s
- Le lien entre l'évocation des représentations de la laïcité et les espaces concernés
- Première appréhension de cette notion
- Histoire de la laïcité et terminologie
- Points de repères historiques
- Evolution du terme « laïcité »
- Définitions des termes/principes proches et sous-jacents de la laïcité
- Approche juridique de la laïcité
- Textes de référence
- Droits et devoirs des agent.e.s et des usager.e.s du service public
- Mention de ce que garantit et ne permet pas la laïcité
- Apport sur le subventionnement des associations
- Analyse des situations professionnelles
- Expériences vécues par les participant.e.s
- Identification des solutions possibles
- Connaître les bases des réglementations associées

Jour 2 - Argumentation

- Appui sur les pratiques des participant.e.s
- Identification des messages à mettre en avant dans un argumentaire
- Posture et communication
- Techniques de communication
- Communication non verbale
- Technique de médiation
- Spécialisation selon les contextes d'exercice professionnel
- Laïcité et usage des espaces publics
- Laïcité et relation socio-éducative
- Laïcité : accueil et relation avec les publics

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

A la demande

Lieu à définir avec le centre social demandeur
1,5 jour soit 10 heures
9h30-17h30

PUBLICS

Professionnel.le.s et bénévoles

TARIFS

Adhérent : Pris en charge par l'Etat (à hauteur de 3 formations par an) et la CAF92
Pour les bénévoles, pris en charge par Fosfora.
Les frais de repas et de transport sont à la charge de l'employeur.

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATRICE

Clara Stern, Fédération des centres sociaux 92

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 6 à 15 personnes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mises en situation, jeux (photo langage, quiz etc.), partage sur les situations professionnelles

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation : bilan oral, questionnaire d'évaluation de la formation, évaluation des compétences acquises
2 mois après la formation : questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur l'impact de la formation

DROITS DES ÉTRANGER.E.S

FORMATION À LA DEMANDE

Face à la montée croissante des sollicitations des publics sur l'accompagnement aux démarches d'accès aux droits, les centres sociaux sont en demande de qualification, notamment sur les droits des étranger.e.s.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier où chercher les différentes sources juridiques en droit des étranger.e.s et comment les utiliser
- Analyser une situation et savoir à quel document la personne étrangère a droit (visa, titre de séjour, etc.)
- Identifier les administrations et les juridictions auxquelles les personnes étrangères peuvent s'adresser
- Distinguer l'articulation entre «droit au séjour» et «droits sociaux»
- Maîtriser les conséquences du séjour irrégulier
- Identifier les principales structures administratives et associatives qui opèrent dans le droit d'asile et connaître leurs rôles
- Comprendre la procédure de demande d'asile en France
- Identifier quels droits sociaux sont prévus pour les demandeurs d'asile et les personnes bénéficiant d'une protection
- Connaître le système de la protection sociale en France
- Identifier les conditions particulières exigées des personnes étrangères avec ou sans titre
- Savoir évaluer les possibilités de recours
- Identifier les bases légales de l'attribution et de l'acquisition de la nationalité française
- Repérer les spécificités du droit du sol et du droit du sang
- Connaître les spécificités de la nationalité française pour les personnes issues de pays décolonisés

PROGRAMME

Jour 1 - L'entrée sur le territoire

- L'exigence de visa et les exceptions
- Les typologie des visas et leurs conditions de délivrance
- L'entrée sans visa et ses conséquences

Le séjour

- Principes généraux
- Typologie des titres
- Conditions de délivrance après la loi Collomb de 2018
- La régularisation après la circulaire Valls (parents d'enfants scolarisés)
- Les cartes pluriannuelles
- Le passage de la carte d'un an à la carte de 10 ans
- Le contrat d'intégration républicaine

Jour 2 - Le regroupement familial

- Les conditions
 - La procédure
- ### L'asile après la réforme de 2018
- Procédure et conditions
 - Les droits sociaux des demandeurs d'asile (CADA, ADA, PUMA)

Jour 3 - Les droits sociaux des étrangers

- Les droits conditionnés par le séjour régulier (RSA, CMU, DALO, etc..)
 - Les droits inconditionnels (ASE, PMI, AME, etc..)
- ### L'obtention de la nationalité française
- Par le sang : la filiation
 - Par le sol
 - Par décision de l'Etat

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation : bilan oral, questionnaire d'évaluation de la formation, évaluation des compétences acquises

2 mois après la formation : questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur l'impact de la formation

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

A la demande

Lieu à définir avec le centre social demandeur
3 jours soit 21 heures
9h30-17h30

PUBLICS

Professionnel.le.s et bénévoles

TARIFS

Pris en charge par la CAF 92 et le dispositif ACT (sous réserve d'obtention du financement) et sinon coût salarié.e de 150€.
Pour les bénévoles, pris en charge par le FDVA.
Les frais de repas et de transport sont à la charge de l'employeur.

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATEUR

Christophe Daadouch, juriste

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 6 à 15 personnes

FORMATIONS
RÉGIONALES
2024

DESJEPS - FORMATION DE DIRECTEUR.RICE DE STRUCTURES ET DE PROJETS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Construire la stratégie d'une organisation
- Gérer les ressources humaines et financières d'un secteur
- Diriger un projet de développement
- Organiser et être garant de la sécurité dans son champ d'activité (normes, législation, expertise du secteur)

PROGRAMME

- Construire la stratégie d'une organisation : management stratégique et développement, management opérationnel, politique et enjeux territoriaux
- Gérer les ressources humaines et financières : gestion des RH, gestion budgétaire et analyse financière, sociologie des organisations
- Diriger un projet de développement : sociologie des rapports sociaux et de domination, conduite de changement, analyse de pratique professionnelle
- Organiser et être garant.e de la sécurité dans son champs d'activité : normes, législation, expertise du secteur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes. A partir des expériences professionnelles de chacun.e, et à partir d'apports théoriques et législatifs. Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires.

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

Début 2024
Ecole Normale Sociale, Paris
2 555 heures réparties entre une période en centre de 623 heures et une période en entreprise de 1 932 heures
9h30-17h30

PUBLICS

Professionnel.le.s pouvant justifier des pré-requis

TARIFS

7 285€ (plan de formation, période de professionnalisation...)
Frais de dossier additionnels : 70€

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire :
- du DEJEPS spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »
- ou d'un diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
Ou :
Justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 2400 heures minimum

FORMATEUR.RICES

Ecole Normale Sociale et
La boîte sans projet

INSCRIPTION



DEJEPS - FORMATION DE COORDINATEUR.RICE DE STRUCTURES ET DE PROJETS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Coordonner un lieu de vie permanent accueillant des publics variés, en liaison avec la direction du centre social, l'équipe permanente, l'équipe de bénévoles ainsi que les partenaires,
- Suivre et/ou façonner les projets dans un environnement complexe,
- Animer et rechercher des partenariats auprès des partenaires institutionnels, de la vie associative et du bénévolat

PROGRAMME

- Concevoir un projet d'action : méthodologie de projet, diagnostic, outils d'investigation, sociologie des organisations, sociologie des rapports sociaux de domination, socio histoire de l'éducation populaire, vie associative et ses enjeux
- Coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action : gestion de conflits, gestion et analyse financière, politique et fonctionnement publique, enjeux économiques sociaux et culturels, éducation populaire
- Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative : élaborer une séquence de formation, les différentes démarches pédagogiques
- Animer en sécurité dans le champ d'activité : responsabilité civile et pénale, réglementation des ERP et des ACM

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes. A partir des expériences professionnelles de chacun.e, et à partir d'apports théoriques et législatifs. Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires.

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

Début 2024
Ecole Normale Sociale, Paris
2 555 heures réparties entre une période en centre de 623 heures et une période en entreprise de 1 932 heures
9h30-17h30

PUBLICS

Professionnel.le.s pouvant justifier des pré-requis

TARIFS

7 186€ (plan de formation, période de professionnalisation...)
Frais de dossier additionnels : 50€

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire :
- du BPJEPS
- ou d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
Ou :
Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 2400 heures minimum

FORMATEUR.RICES

Ecole Normale Sociale et
La boîte sans projet

INSCRIPTION



RÉFÉRENT.E.S FAMILLES, UNE FONCTION AU COEUR DU PROJET

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les enjeux liés au métier de référent.e familles
- Connaître le cadre institutionnel des référent.e.s familles
- Savoir inscrire l'animation collective famille dans le projet social

PROGRAMME

Connaître les enjeux liés au métier de référent.e familles

- Savoir projeter son métier dans un cadre partenarial
- Faire le lien entre actions et intentions
- Savoir reconnaître les évolutions des structures familiales
- S'approprier le référentiel familles

Connaître le cadre institutionnel des référent.e.s familles

- Connaître le cadre réglementaire
- Savoir définir la fonction parentale
- Inscrire sa pratique professionnelle dans l'action des politiques publiques

Inscrire l'Animation Collective Familles (ACF) dans le projet social

- Savoir identifier la place de l'ACF dans un projet social
- Savoir favoriser la participation des familles
- Savoir construire et évaluer un projet ACF

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes. A partir des expériences professionnelles de chacun.e, et à partir d'apports théoriques et législatifs. Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par le/la formateur.rice au cours de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échange questions-réponses) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires à chaud et "à froid" et par l'appréciation "à froid" par la direction de la structure.

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

1^{ère} session

Module 1 : 18 et 19 janvier
Module 2 : 1^{er} et 2 février
Module 3 : 26 et 27 mars

2^e session

Module 1 : 3 et 4 octobre
Module 2 : 14 et 15 novembre
Module 3 : 12 et 13 décembre

A la Fédération des centres sociaux de
Seine et Marne (77)
3 modules de 2 jours (soit 42 heures)
9h30-17h30

PUBLICS

Professionnel.le.s occupant la fonction de
référent.e familles en centre social

TARIFS

Adhérent : 750€
Non adhérent : 1500€

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATEUR.RICES

Rodolphe Devalcourt, Thierry Cheine et Xavier
Chenu, Scop Accolades

INSCRIPTION



INTERVENIR AVEC ET POUR LES SENIORS EN CENTRE SOCIAL

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le public senior
- Comprendre les enjeux liés au vieillissement de la population
- Connaître l'environnement partenarial du public senior
- Comprendre le rôle du centre social vis-à-vis du public senior
- Renforcer l'outillage méthodologique des intervenant.e.s
- Accompagner la posture et les pratiques des intervenant.e.s

PROGRAMME

Connaître le public senior

Ateliers : représentation, différents âges de la vie et vieillissement : les GIR (voir vidéo MMA), données franciliennes et nationales sur le vieillissement de la population

Comprendre les enjeux liés au vieillissement de la population

Identification des différents enjeux liés aux vieillissement

Connaître l'environnement partenarial du public senior

Time line sur les retraites, retour sur les politiques publiques liées aux seniors, élaborer une carte partenariale, inscrire sa pratique dans ce cadre partenarial

Comprendre le rôle du centre social vis-à-vis du public senior

Échange de pratiques autour d'une action senior, identifier les éléments de diagnostic et les conditions de réussite d'un projet avec et pour les seniors, démarche d'aller-vers.

Renforcer l'outillage méthodologique des intervenant.e.s

Retour sur le diagnostic, comprendre différence entre bilan et évaluation, élaborer les indicateurs d'un projet, s'approprier les méthodes et les outils d'animation qui permettent d'enclencher la participation

Accompagner la posture et les pratiques des intervenant.e.s

Savoir questionner des situations vécues, identifier les facteurs de réussites d'une expérimentation, partager les éléments de posture

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes. A partir des expériences professionnelles de chacun.e, et à partir d'apports théoriques et législatifs. Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par le/la formateur.rice au cours de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échange questions-réponses) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation.

Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires à chaud et "à froid" et par l'appréciation "à froid" par la direction de la structure.

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

28 et 29 novembre, 10 décembre
Lieu à définir
3 jours soit 21 heures
9h30-17h30

PUBLICS

Les Centres Sociaux et Socioculturels qui portent un projet spécifique en direction des retraité.e.s (nouveaux ou futurs porteurs en lien avec la CNAV) sont prioritaires.

TARIFS

Adhérent : 380€
Non adhérent : 750€

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATRICES

Stéphanie Hubert, FCS93
Pauline Bource, FCS95

INSCRIPTION



LA FONCTION ACCUEIL, UNE AFFAIRE D'ÉQUIPE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier l'ensemble des dimensions relatives à l'accueil en centre social au regard de la circulaire CNAF de juin 2012 et de mars 2016
- Construire des repères communs en matière d'accueil en centre social
- Travailler l'accueil comme une fonction pivot entre les habitant.e.s et les professionnel.le.s pour faire vivre la participation
- Passer de la fonction de «chargé.e d'accueil» à celle de «référent.e accueil» en centre social

PROGRAMME

S'approprier l'ensemble des dimensions relatives à l'accueil en centre social au regard de la circulaire CNAF de Juin 2012 et de mars 2016

- Découvrir les attendus des circulaires CNAF de 2012 et 2016 en matière d'accueil
- Faire un état des lieux de ses pratiques d'accueil au regard des circulaires (travail prescrit)
- Identifier clairement le double enjeu attaché à la fonction d'accueil quant à la création de liens sociaux et l'apport d'une réponse claire et sans équivoque quant à la mission de service (information, accès aux droits, orientation...)

Construire des repères communs en matière d'accueil en centre social

- Faire un état des lieux de ses pratiques d'accueil au regard du travail réel
- Mesurer l'écart éventuel entre travail réel et travail prescrit
- Positionner rôle de l'accueil dans le cadre du projet du centre social
- Identifier la dimension stratégique de l'accueil dans le centre social
- Différencier les missions « socles » et « complémentaires » de l'accueil en centre social
- Construire une grille de critères observables de l'accueil

Travailler l'accueil comme une fonction pivot entre les habitant.e.s et les professionnel.le.s pour faire vivre la participation

- Observer des pratiques différentes au sein du réseau des centres sociaux
- Traiter et analyser collectivement l'ensemble des données observées
- Identifier les différentes postures au regard des différentes missions

Passer de la fonction de « Chargé.e d'accueil » à celle de « Référent.e d'accueil » en Centre social

- Articuler la fonction « accueil » comme élément central du « système de fonctionnement » du Centre Social dans une démarche de développement social local
- Co-construire des postures adaptées à cette fonction systémique
- Élaborer un référentiel du « Référent.e accueil en centre social »

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formations et interventions interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes. A partir des expériences professionnelles de chacun.e, et à partir d'apports théoriques et législatifs. Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires.

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

8 et 9 octobre
5 et 6 novembre
Lieu à définir
2 modules de 2 jours (soit 28 heures) et une journée intersession pour visite de centres soit un total de 5 jours
9h30-17h30

PUBLICS

Professionnel.le.s en charge de l'accueil dans un centre social

TARIFS

Tarif adhérent : 480€
Tarif non adhérent : 960€

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATEUR

Rodolphe Delvacourt, Scop Accolades

INSCRIPTION



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des stagiaires évaluée par le/la formateur.rice au cours de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échange questions-réponses) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Évaluation complétée par le recueil des appréciations des stagiaires à chaud et "à froid" et par l'appréciation "à froid" par la direction de la structure.

FORMATIONS
NATIONALES
2024

ADAPTATION À LA FONCTION POUR LES NOUVEAUX RESPONSABLES DE CENTRES SOCIAUX [AFNR]

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation vise à renforcer la posture professionnelle de responsable de centre social par :

- la connaissance du centre social et son champ d'action
- la compréhension sur le processus d'élaboration du projet social
- la découverte de la méthodologie adaptée au pilotage du projet
- les enjeux du travail associé et de la gouvernance en centre social
- la gestion des ressources humaines comme un levier de développement

PROGRAMME

- Histoire des centres sociaux et de l'éducation populaire
- La charte des centres sociaux
- La circulaire AVS de Juin 2012
- Le projet social : élaboration et évaluation
- L'animation participative
- L'action collective à visée émancipatrice
- La gestion des ressources humaines
- Le travail associé : l'équilibre bénévoles/professionnels pour un pilotage dynamique du projet
- Le pilotage : Construire une stratégie adaptée au contexte
- Directeur de centre social : compétences attendues sur les missions sociales

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

La FCSF a construit avec Accolades la trame de cette formation et lui a confié sa mise en oeuvre. Elle est conduite à partir des savoirs et de l'expérience acquise des participants. Les apports théoriques, les références bibliographiques viendront éclairer ou compléter les travaux de groupe. Des temps de bilans individuels et collectifs, oraux et écrits, clôtureront chaque module de formation.

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

1^{ère} session

Module 1 : 5, 6 et 7 février

Module 2 : 6, 7 et 8 mars

Module 3 : 17, 18 et 19 avril

2^e session

Module 1 : 15, 16 et 17 octobre

Module 2 : 12, 13 et 14 novembre

Module 3 : 11, 12 et 13 décembre

A la Fédération des centres sociaux de France

3 modules de 3 jours (soit 63 heures)

9h30-17h30

PUBLICS

Nouvelles directions et responsables de secteur

TARIFS

Adhérent : 2 250€

Non adhérent : 2 790€

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATEUR.RICES

Rodolphe Devalcourt, et Xavier Chenu, Scop Accolades

Yacine Boukerrana, formateur FAVE

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 11 à 15 personnes

INSCRIPTION

formation.fcsf@centres-sociaux.fr

ANALYSE ET STRATEGIE FINANCIERE AU SERVICE DU PROJET SOCIAL

OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS

analyser le compte de résultat, le bilan du centre social en lien avec la mise en oeuvre du projet social.

- Être en capacité de définir une stratégie financière en lien avec les perspectives d'évolution du centre social à court et moyen terme.
- Renforcer le pilotage économique du projet social par un outillage en suivi de gestion financière, ressources humaines et en suivi des données d'activité.
- Accroître la compréhension de la dimension économique du projet social par les administrateurs et faciliter les prises de décision .
- Définir une communication financière spécifique aux adhérents ainsi qu'aux financeurs.

PROGRAMME

Module 1

- Connaître les points d'évolution du plan comptable 2020 et les éléments d'analyse d'un compte de résultat
- Savoir analyser le compte de résultat d'un centre social
- Connaître les éléments d'analyse d'un bilan
- Savoir élaborer un plan pluriannuel d'investissement
- Connaître les outils de gestion, indispensable pour piloter le centre social

Module 2

- Elaborer le compte de résultat analytique d'un centre social
- Savoir définir une communication financière auprès des administrateurs, des adhérents, des financeurs
- Connaître et présenter la démarche méthodologique d'un diagnostic financier
- Identifier et anticiper les risques associatifs
- Présenter la démarche du modèle socioéconomique des centres sociaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Transmission de concepts concrets, simples et essentiels. Le travail sur leurs propres documents et les échanges entre les participants sont une approche pédagogique efficace pour comprendre et maîtriser les concepts. Travail en groupe via des techniques interactives ludiques dynamiques. Une évaluation aura lieu en début de formation, en fin de module et en fin de formation.

DATE, LIEU, HORAIRES, DURÉE

Module 1 : 5, 6 et 7 février

Module 2 : 6, 7 et 8 mars

Module 3 : 17, 18 et 19 avril

A la Fédération des centres sociaux de France

2 modules de 2.5 jours (soit 35heures)

9h30-17h30

PUBLICS

Direction en binôme avec le/la comptable de la structure

TARIFS

Adhérent : 1 250€

Non adhérent : 1 550€

PRÉ-REQUIS

Aucun

FORMATEUR.RICES

Isabelle Lachaussée et Philippe Villeval, LI Consulting

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 6 à 14 personnes

INSCRIPTION

formation.fcsf@centres-sociaux.fr